



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan de l'accidentalité en Maine-et-Loire

2020



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Introduction

L'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR) a pour rôle de collecter les données statistiques relatives à la sécurité routière et à l'accidentologie en vue de l'élaboration d'études, de projets et d'évaluations, ainsi que leur diffusion vers le public et les institutions internationales (Eurostat, OCDE, OMS).

L'Observatoire départemental de sécurité routière (ODSR) placé sous mon autorité directe a pour rôle de fournir une expertise au plus proche du terrain, en capacité d'alimenter en données et analyses l'observatoire national en matière de sécurité routière et d'accidentologie. Ses missions vont de l'analyse de l'accidentalité au déploiement des contrôles automatisés sur les routes.

Les données présentées dans le présent document, issues des informations collectées et consolidées par les Forces de l'Ordre, permettent de tirer les enseignements suivants :

- De manière générale, l'année 2020 marque une rupture par une baisse significative (-26%) du nombre d'accidents corporels, ainsi que par une baisse du nombre de blessés (-30 %) comme de tués (-3 personnes). Cette tendance rejoint le schéma national et s'explique clairement par les mesures de restrictions de circulation prises pour limiter la propagation de l'épidémie de COVID-19.
- Au sein des deux groupes les plus à risque (soit les jeunes et les seniors), on observe :
 - Une stabilité du nombre de tués chez les 18-24 ans ;
8 tués contre 8 également en 2019, mais une part en augmentation par rapport au total (soit 27,5 % des tués en 2020 contre 25 % en 2019).
 - Une augmentation du nombre de tués chez les senior ;
7 tués contre 6 en 2019 (soit 24 % des tués en 2020 contre 19 % en 2019).
- Les usagers dits « vulnérables » (piétons, cyclistes, et usagers de deux-roues motorisés) sont sur-représentés dans les chiffres de l'accidentalité (16 tués sur 29) avec une proportion en augmentation, portée à 55 % des tués contre 46 % en 2019.
- Bien que son incidence sur les accidents ait connu un léger recul depuis 2018, l'alcoolémie reste en 2020 l'une des causes principales d'accident mortel, aux côtés de la vitesse excessive et du non-respect du code de la route.

La crise sanitaire a mis sous un jour particulier les enjeux de sécurité collective. Le présent bilan démontre que la sécurité routière en reste une composante majeure. Malgré une baisse significative du trafic routier pendant les périodes de confinement, le nombre d'accidents graves n'a pas décliné dans les mêmes proportions. Ce constat nous incite à maintenir les efforts et l'implication collectives des services de l'Etat, afin de contribuer à réduire l'accidentalité routière dans le Maine-et-Loire, au bénéfice de tous ses habitants.

Le Préfet de Maine-et-Loire,
Pierre ORY

Sommaire

Synthèse et analyse de l'accidentalité 2020	p05
Chiffres clés de l'accidentalité	p06
Données territoriales	p07
Les Victimes en Maine-et-Loire	p10
Analyse temporelle	p11
Principales causes et circonstances des accidents mortels	p11
Evolution de la mortalité des enjeux du DGO sur les 5 dernières années	p12

Définitions

Tué : une personne décédée dans les 30 jours des suites de l'accident.

Blessé Hospitalisé : une personne dont l'état a nécessité une hospitalisation de plus de 24 heures.

Blessé Léger : une personne dont l'état a nécessité des soins médicaux, mais pas d'hospitalisation ou une hospitalisation de moins de 24 heures.

Accident corporel : un accident mortel ou non mortel survenu sur la voie publique, provoquant au moins un blessé et impliquant au moins un véhicule.

Victime : un tué ou un blessé hospitalisé ou léger.

Victime grave : un tué ou un blessé hospitalisé.

Indice de gravité : le nombre de tués pour 100 accidents.

Zone police : Villes d'Angers, Cholet, Saumur, Avrillé, Trélazé, Saint Barthélemy d'Anjou, Les Ponts de Cé.

Zone gendarmerie : tout le département hors zone police.

Sigles

ATBH : accidents, tués, blessés hospitalisés.

BH : blessé hospitalisé plus de 24H.

BL : blessé léger ayant reçu des soins, mais si hospitalisé la durée a été inférieure à 24H.

Ig : indice de gravité = nombre de tués pour 100 accidents.

Victime grave : victime tuée ou hospitalisée.

Synthèse

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19, ayant donné lieu notamment à des mesures exceptionnelles en France métropolitaine et outre-mer (confinement de la population à partir du 17 mars 2020, sortie progressive du confinement à partir du 11 mai 2020, mesures locales de couvre-feu en octobre et d'un second confinement national du 30 octobre au 14 décembre), les indicateurs de l'accidentalité routière présentent une baisse historique à partir de mars 2020.

En Maine-et-Loire en 2020, on observe une baisse de l'accidentalité et du nombre de blessés plus importante qu'au niveau national (respectivement -26 % et -30 % contre -19 % et -20 % au niveau national). Pourtant, le nombre de tués reste élevé (29 contre 32 en 2019 avec une baisse de 9 % contre 21 % au plan national).

Sur un plan territorial, si le Segréen reste un arrondissement épargné par la mortalité routière, le Choletais a été fortement impacté en 2020 avec 15 tués contre 7 en 2019. A l'inverse, l'arrondissement de Saumur a enregistré 3 tués contre 15 en 2019. Aucune explication rationnelle ne permet de justifier ces écarts.

Les usagers vulnérables représentent plus de la moitié des tués en 2020 (16 sur 29) avec notamment 6 piétons et 6 motards tués. L'implication des usagers vulnérables dans la mortalité routière du département est en augmentation depuis 2018.

En ce qui concerne les classes d'âges, l'année 2020 ne révèle pas de particularité remarquable sauf un maintien élevé de la représentativité des 18/24 ans.

En termes de causes retenues des accidents mortels, on remarque que l'alcoolémie recule chez les auteurs présumés responsables (6 accidents mortels sur 29 contre 8 sur 32 en 2019). Cependant, il convient de relativiser cette baisse car l'alcool reste présent dans près d'un accident mortel sur trois.

Le document général d'orientation (DGO) a fixé les enjeux de la politique locale de sécurité routière 2018-2022. En 2020, les indicateurs relatifs à ces enjeux ne sont toujours pas favorables. En effet, on constate une mortalité toujours importante pour la classe d'âge 18/24 ans, pour les déplacements domicile/travail et chez les usagers vulnérables piétons/motards.

Chiffres clés de l'année 2020 en Maine-et-Loire

Evolution par rapport à 2019

Accidents	557	-26%
Tués	29	-3
Blessés Hospitalisés BH	204	-27%
Blessés Légers BL	462	-31%
Accidents mortels	29	-3
Indice de gravité*	5,2	+0,9

*nombre de tués pour 100 accidents

Par rapport à 2019

Baisse de 26 % du nombre d'accidents corporels

- 30 % de blessés

- 3 tués

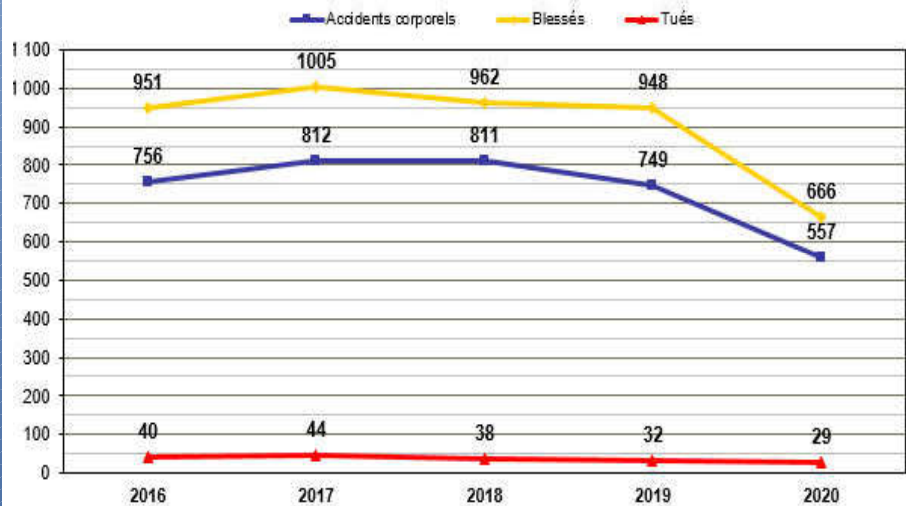
Sur 5 ans

- 26 % d'accidents corporels

-30 % de blessés

- 11 tués

Accidents, tués, blessés hospitalisés et blessés légers



Nombre de tués sur les routes du Maine-et-Loire



Sur 11 ans

Évolution irrégulière

Données territoriales

Zones périurbaines et rurales

1/3 des accidents corporels du département

1/3 des blessés

mais

3/4 des tués

Autoroutes

16 accidents /100km

5 % des accidents corporels

3 % des victimes graves

Routes Départementales

4 accidents /100km

33 % des accidents corporels

41 % des victimes graves

Les déplacements

Piétons/vélos plus impliqués en ville

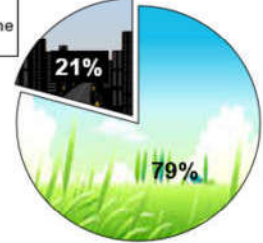
Motos plus impliquées en campagne

Localisation

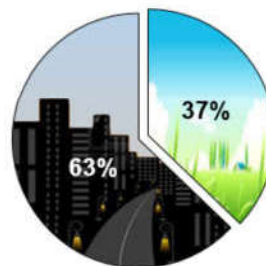
Accidents



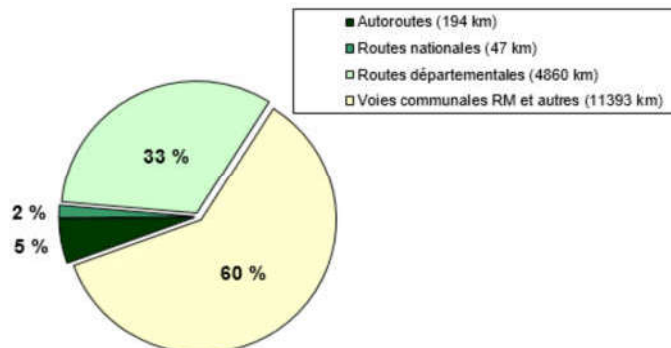
Tués



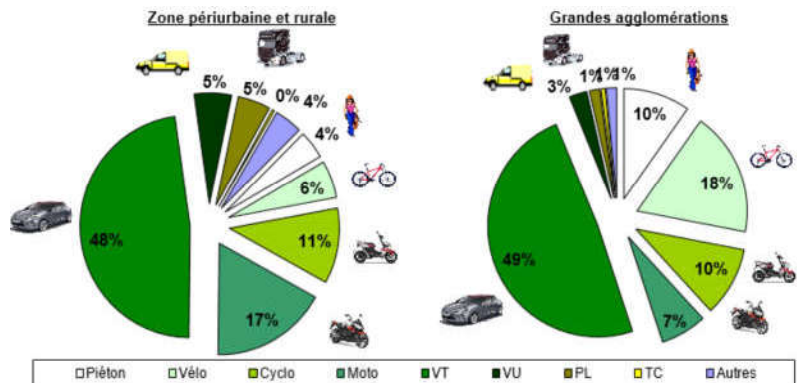
Blessés



Localisation des accidents par type de voirie



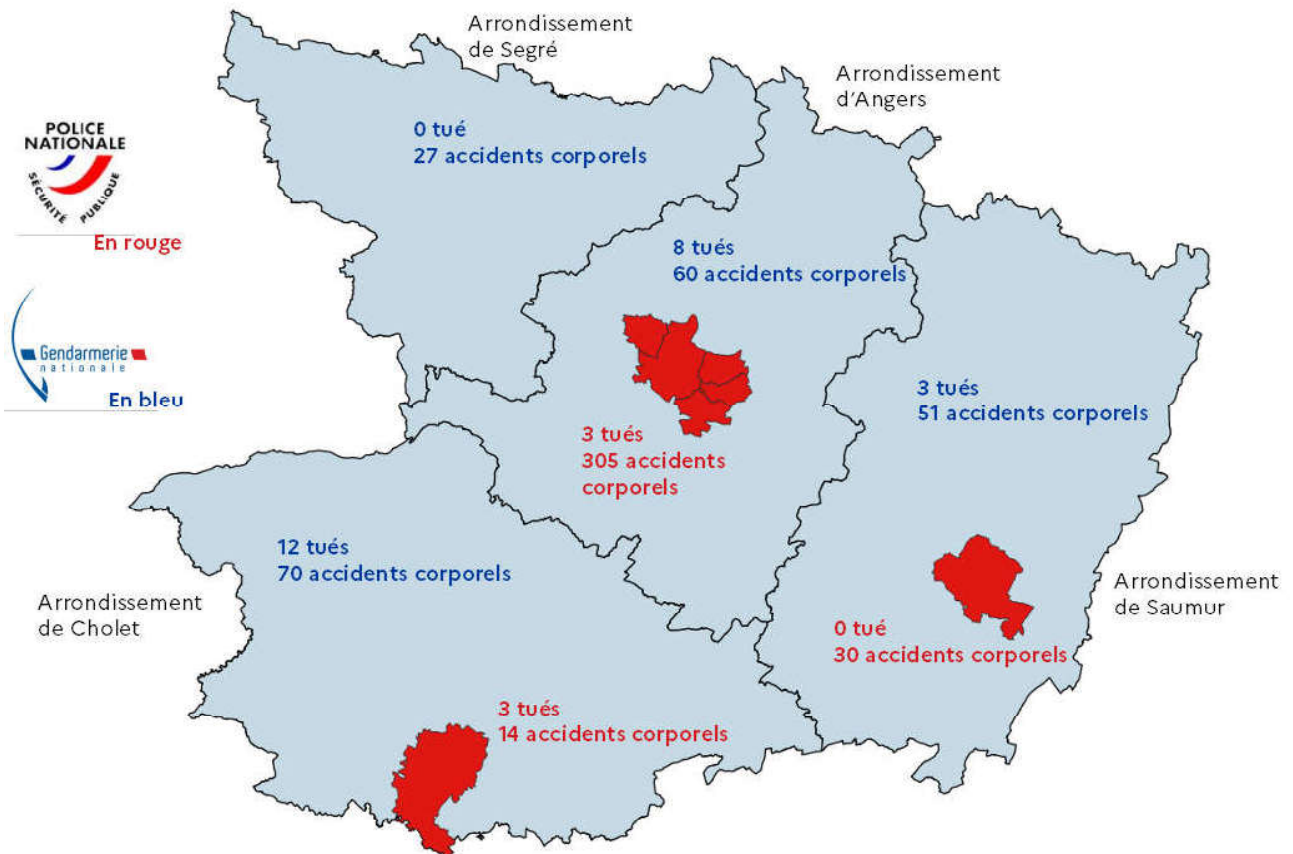
Les accidents par mode de déplacement





Données territoriales – Ensemble du département

Répartition des tués et des accidents corporels 2020 selon les arrondissements et les secteurs de compétences des Forces de l'Ordre :



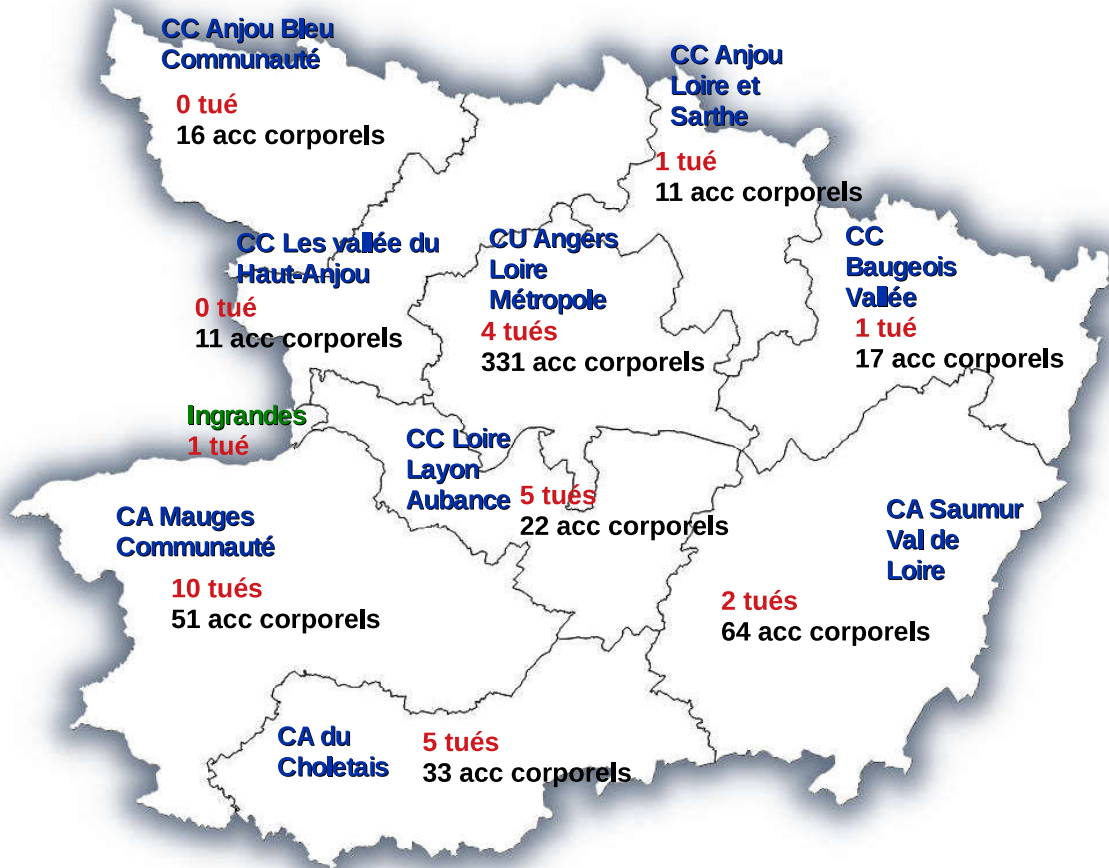
source TRAxY 2020

Les accidents corporels sont plus fréquents en ville notamment en zone Police, mais plus graves en zone Gendarmerie en milieux rural et périurbain.



Données territoriales – Ensemble du département

Répartition des tués et des accidents corporels en 2020 par EPCI :



source TRAx, extraction Qgis 2020

Victimes en Maine-et-Loire

Les JEUNES de 18 à 24 ans

1 tué sur 4
(en augmentation par rapport à 2019)

1 blessé sur 4 (stable par rapport à 2019)

Les SENIORS de 65 ans et plus :

1 tué sur 4 (en augmentation par rapport à 2019)

Risque accru pour :

les 18-24 selon leur part dans la population

16 usagers vulnérables tués :

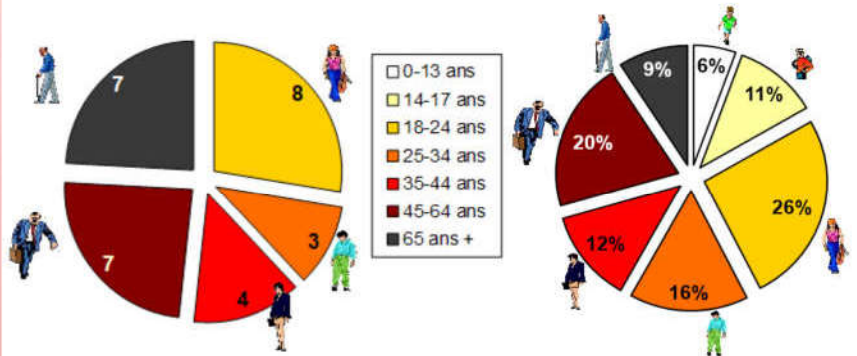
6 piétons tués contre 3 en 2019

6 motards tués contre 4 en 2019

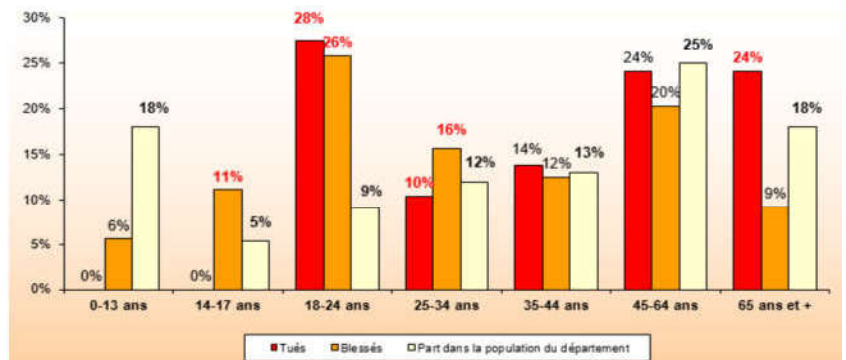
3 cyclistes tués contre 5 en 2019

1 cyclomotoriste tué contre 2 en 2019

tués par tranche d'âge blessés par tranche d'âge

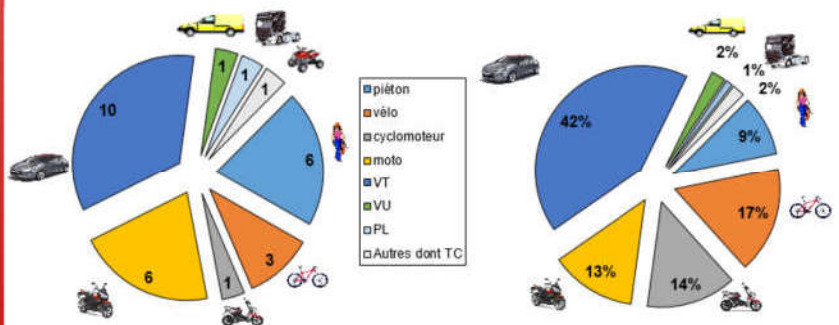


Accidents, tués, blessés



Usagers tués par mode de déplacement

Usagers blessés par mode de déplacement



Analyse temporelle

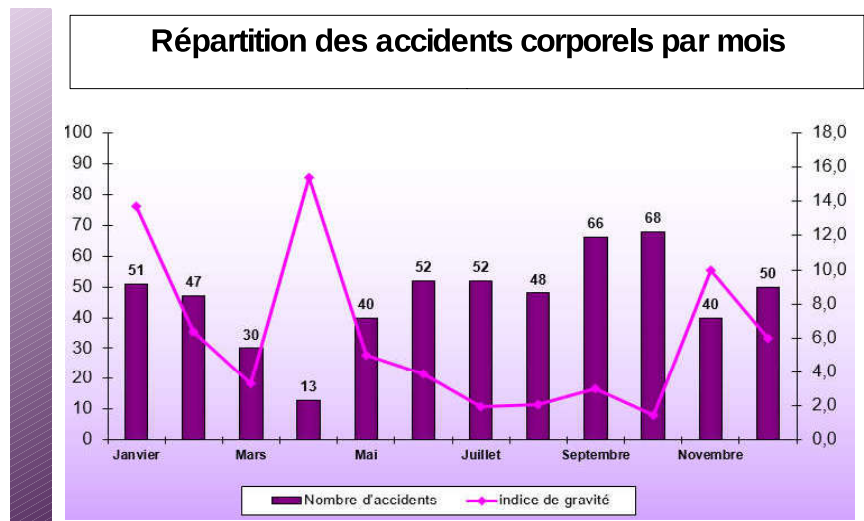
Accidents corporels plus fréquents

en septembre et octobre

Accidents corporels plus graves

en janvier et novembre

Avril est à relativiser en raison du confinement

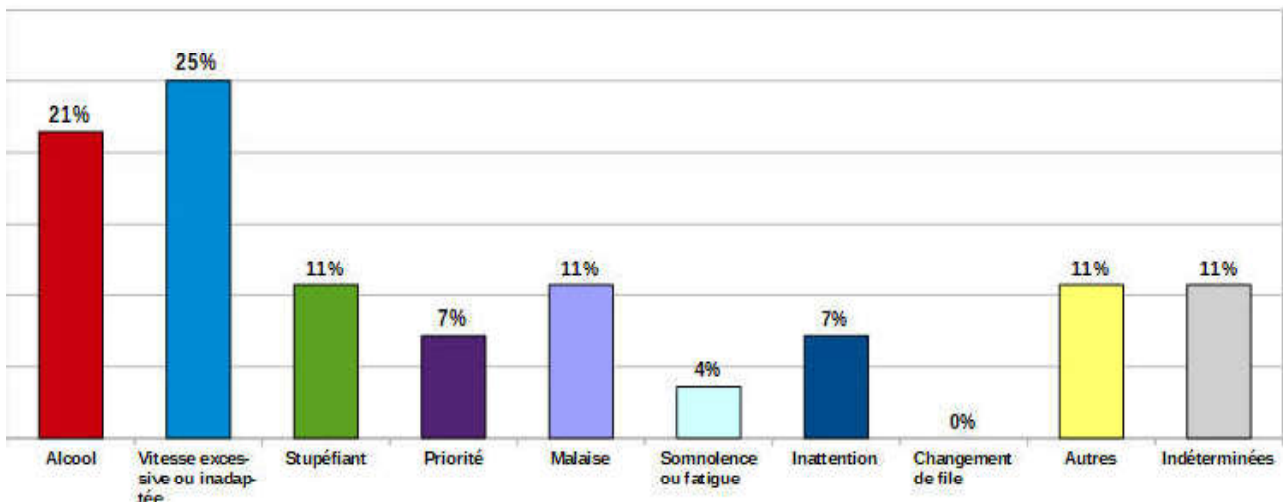


Les accidents corporels sont répartis sur toute l'année avec un pic en septembre et octobre. Leur gravité est plus importante sur les périodes hivernales (de novembre à février). On remarque un pic de gravité pendant le confinement en avril lié au faible nombre d'accidents.

Causes principales des accidents mortels

CAUSES principales d'Accidents Mortels (en causes multiples) - source fichier APAM
Pourcentages rapportés au nombre d'accidents mortels

Année 2020



La cause alcool recule depuis 2018 (24 % en 2019 et 31 % en 2018), mais il convient de relativiser ce constat car la présence d'alcool dans les accidents mortels est plus élevée en 2020 qu'en 2019.

La cause vitesse est stable depuis de nombreuses années.

Evolution de la mortalité suivant les enjeux du Document Général d'Orientation sur les 5 dernières années

Evolution de la mortalité depuis 2016 des enjeux du DGO de la politique locale de sécurité routière 2018-2022 :

Le document général d'orientation est la feuille de route des acteurs de notre département dans la lutte contre l'insécurité routière.

le Comité de Pilotage a retenu les enjeux suivants :

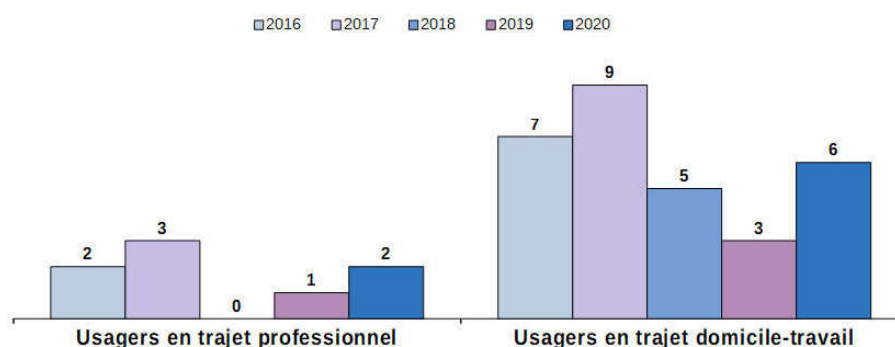
Enjeux impératifs :

- . Le risque routier professionnel
- . La conduite après usage de substances psychoactives (alcool, stupéfiants)
- . Les jeunes, divisés en trois classes d'âges (14-17, 18-24 et 25-29 ans)
- . Les seniors, divisés en deux classes d'âges (65-74 et 75 ans et plus)

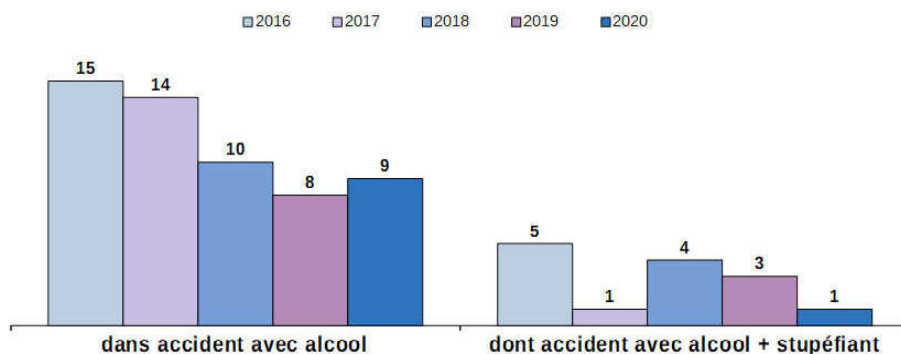
Enjeux facultatifs :

- . Le partage de la voirie
- . Les deux roues motorisés

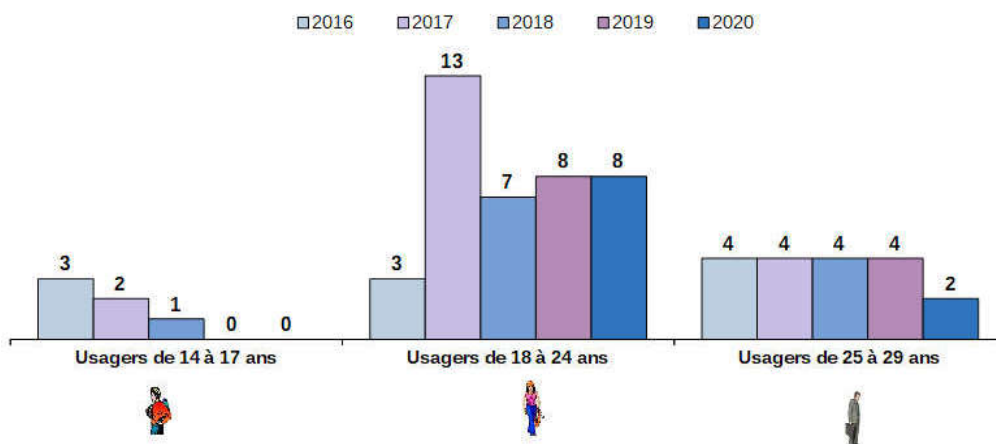
Enjeu « risque routier professionnel » (nombre de tués)



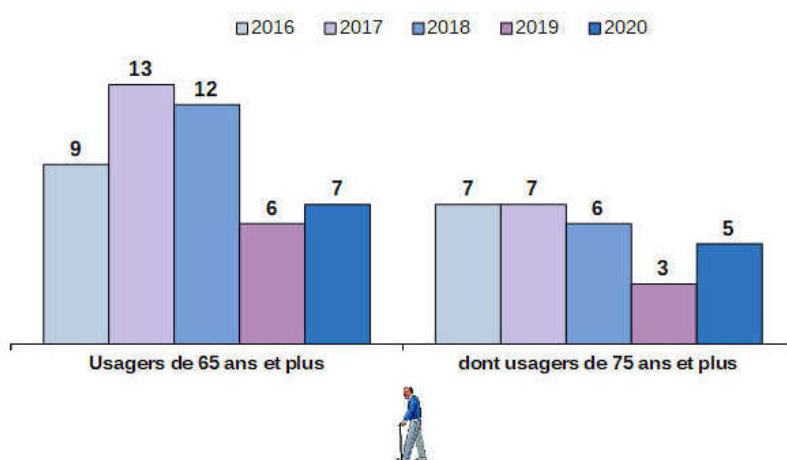
Enjeu « substances psychoactives » (nombre de tués)



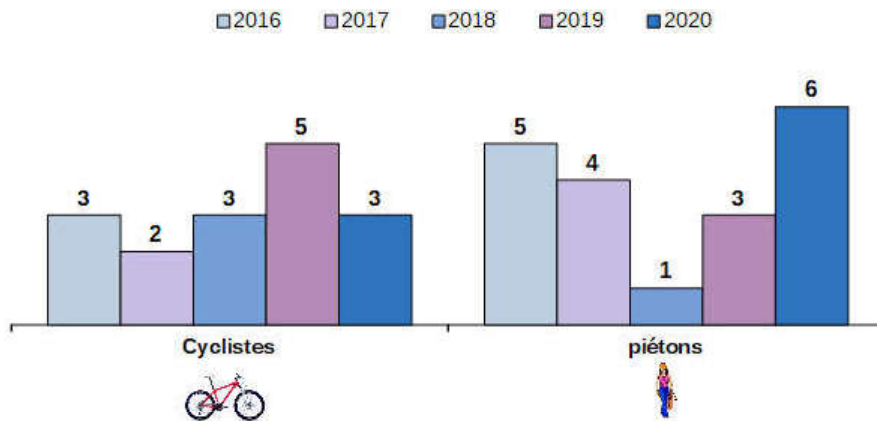
Enjeu « jeunes » (nombre de tués)



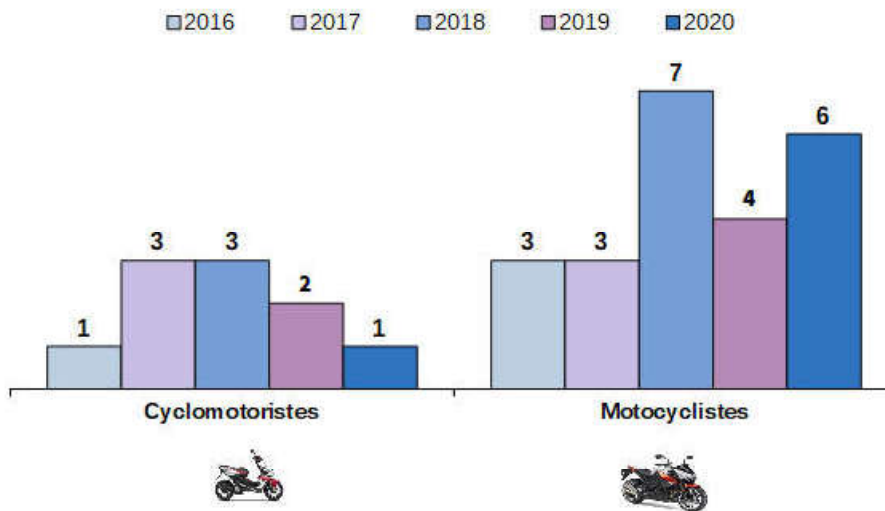
Enjeu « seniors » (nombre de tués)



Enjeu « partage de la voirie » (nombre de tués)



Enjeu « deux-roues motorisés » (nombre de tués)



Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire
Service Sécurité Routière et Gestion de Crise
Unité Transports, Ingénierie de Crise et Sécurité Routière

Cité administrative – Bâtiment M

15 bis, rue Dupetit Thouars

49047 ANGERS Cédex 01

Tel. 02 41 86 64 51

Fax. 02 41 86 64 97

Courriel : ddt-srgc-ticsr-odsr@maine-et-loire.gouv.fr